

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

DÉLIBÉRATION n° 2026-20

Votée le 27 avril 2026

Constitution de la Commission d'Appel
d'Offres.

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026, le Conseil Municipal de la commune de LES CARS, dûment convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Florence BELAIR, Maire.

Etaient présents : AMIOT Leslie, BARATAUD Marie-Pierre, BAUDRU Christine, BELAIR Florence, BOUTINAUD Monique, BROUSSAUD Aymeric, CARLINI Matthieu, DELAUTRETTE Stéphane, DUFOURNEAU Gaël, GAYOT Loïc, GLOAGUEN Vincent, JOUHANNY Guy, LUBRANO Stéphanie, MALLEFONT René

Absents excusés : BERNARDAUD Gwénola

Ont donné pouvoir : BERNARDAUD Gwénola donne pouvoir à BARATAUD Marie-Pierre

Secrétaire de séance : BARATAUD Marie-Pierre

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de la commande publique ;

Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant qu'à la suite des élections municipales, dans les trois mois il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat ;

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette désignation à main levée en application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales ;

DÉCIDE

- Le Conseil Municipal unanime, après en avoir délibéré, décide que la Commission d'Appel d'Offres sera ainsi constituée :

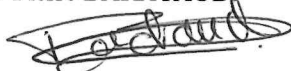
PRESIDENT	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Florence BELAIR	Gaël DUFOURNEAU	Christine BAUDRU
	René MALLEFONT	Aymeric BROUSSAUD
	Guy JOUHANNY	Loïc GAYOT

- La présente délibération sera transmise à la Préfecture.
➤ La Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

VOTE ☞ **POUR : 15**
☞ **CONTRE : -**
☞ **ABSTENTION : -**

La Secrétaire,

Marie-Pierre BARATAUD



Certifié conforme,

Fait à Les Cars et délibéré en séance du 27 avril 2026

La Maire,
Florence BELAIR.

